

LISTÉRIOSE – MISE À JOUR DU 29 OCTOBRE 2008

NOUVELLES

Le 29 octobre 2008
2008/nr-097

Mise à jour du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, mercredi 29 octobre 2008

Nombre total de cas au 2008-10-29	Nombre de cas confirmés	Nombre de cas faisant l'objet d'une enquête
46	40	6

Nombre de décès parmi les cas confirmés	Nombre de décès pour lesquels la listériose est une cause sous-jacente ou un facteur	Nombre de décès dont la cause n'est pas déterminée
22	15	7

CITATION

« Il est désormais clair que le pire de cette vague de maladie est passé, » a indiqué le D^r David Williams, médecin hygiéniste en chef de l'Ontario. « Cela dit, étant donné la longue période d'incubation de la listériose, le système de santé publique continue d'être vigilant quant aux nouveaux cas possibles. »

FAITS EN BREF

- L'âge moyen des patients dont le cas a été confirmé est de 77 ans.
- Pratiquement tous les patients dont le cas a été confirmé et pour qui nous disposons de données complètes sont des gens qui vivent en établissement ou qui ont été hospitalisés avant le début de la maladie. Quatre personnes dont le cas a été confirmé n'avaient pas été hospitalisées ou ne vivaient pas en établissement avant le début de la maladie. Nous attendons encore des données pour un petit nombre de cas confirmés.
- La période d'incubation de la listériose varie de 3 à 70 jours, et la période d'incubation moyenne est de trois semaines.
- La listériose est une maladie à déclaration obligatoire aux termes du règlement de l'Ontario 569 de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

POUR EN SAVOIR PLUS

Renseignements en ligne sur ce rappel et les autres [rappels d'aliments de l'Agence canadienne d'inspection des aliments](#).

Renseignements supplémentaires en ligne sur la [listériose](#).

Consultez votre [bureau de santé publique local](#).

Pour obtenir des renseignements, appelez la Ligne INFO de ServiceOntario au 1 866 532-3161 (appel gratuit uniquement en Ontario)